



# Amélioration de la qualité du tri des emballages

# Objectifs du projet

1. Réduire significativement les erreurs dans les bacs de tri des emballages

Evolution taux de refus de tri :

- 2022 : 32 %
- 2024 : 25 % (objectif)
- 2025 : 20 % (objectif)

2. Donner du sens au geste de tri

3. Mobiliser l'ensemble des parties prenantes

**ENSEMBLE**  
*devenons tous des*  
**PROS du tri**



# Plan d'actions – les actions réalisées en 2023 et 2024

## 1) Impliquer toutes les parties prenantes dans le projet

- les agents du Smictom et les agents COVED Paprec : formations en salle, accompagnement sur le terrain et lors des « causeries » ;
- l'ensemble des élus locaux du territoire lors d'un séminaire à Lohéac fin 2023 ;

## 2) Communication auprès de tous les usagers-trieurs du territoire

- Envoi adressé d'un kit pratique à tous les usagers : guide du tri + réglette du tri + lettre de la Présidente fin 2023 ;
- Création et diffusion de 3 Smictom Info dont 2 avec calendriers de collecte.

# Le Smictom Infos n°48 – août 2024



## SMICTOM infos

La lettre du Smictom des Pays de Vilaine

www.smictom-paysdevilaine.fr | AOÛT 2024 | N°48

### Édito

Christine GARDAN  
Présidente du Smictom  
des Pays de Vilaine



Je suis heureuse de vous annoncer que le SMICTOM est lauréat du projet CITEO. Cette réussite va permettre de nombreux projets de voir le jour.

Parmi ces projets, vous l'avez sûrement remarqué, les ambassadeurs du tri ont fait leur retour. Ils vérifient les bacs afin de s'assurer qu'il n'y ait aucune erreur de tri. Les contrôles s'effectuent sur l'ensemble des 44 communes des Pays de Vilaine.

Ces vérifications ont abouti à une diminution du taux de refus. Cependant, le coût relatif aux erreurs reste encore élevé. Il nous faut donc collectivement poursuivre nos efforts : « Ensemble, devenons des pros du tri », cela est atteignable pour une grande majorité d'entre nous.

Toujours dans l'optique d'améliorer la qualité du tri, nous réfléchissons à des solutions susceptibles de répondre aux contraintes des usagers résidant en immeuble. Nous souhaitons également poursuivre notre travail de sensibilisation auprès du public. À cette fin, une salle pédagogique à destination des plus jeunes comme des plus grands verra le jour d'ici mars 2025. Enfin, 10 000 bacs seront équipés de puces qui favoriseront, à terme, le déploiement de la technologie LIXO, sorte d'intelligence artificielle permettant d'analyser les flux de déchets et d'optimiser les opérations de collecte.

Outre le projet CITEO, la campagne de communication concernant la collecte des papiers au profit des écoles est toujours en cours. Alors n'hésitez pas à déposer vos papiers dans les colonnes papiers mises à votre disposition sur votre commune. Non seulement le papier sera mieux valorisé mais en plus les écoles bénéficieront d'une aide financière pour leurs projets pédagogiques.

Pour finir, c'est avec plaisir que le SMICTOM des Pays de Vilaine ainsi que les communautés de communes vous convient à la journée du réemploi « Récup' en fête » qui aura lieu le 21 septembre, espace Albert Poulain à Pipriac. Cette journée sera l'occasion de participer à des ateliers avec vos enfants et de faire la rencontre de nombreuses associations et artisans qui œuvrent pour le réemploi.

Je vous souhaite une belle rentrée à toutes et tous.

des Pays de Vilaine

### À LA UNE : LE CONTRÔLE DES BACS JAUNES

Depuis novembre 2023, une équipe d'ambassadeurs du tri sillonne le territoire du SMICTOM pour sensibiliser les usagers aux bons gestes de tri. Ils vérifient les bacs « Emballages » (bac jaune ou vert) avant le passage du camion de collecte.

### DOSSIER SPÉCIAL : PROJET CITEO

LE SMICTOM DES PAYS DE VILAINE  
« LA MISSION DES AMBASSEDEURS DU TRI »

### LA COLLECTE DES PAPIERS AU PROFIT DES ÉLÈVES DE PRIMAIRE : CHAQUE TONNE COMPTE

Le SMICTOM est engagé depuis de nombreuses années dans la valorisation des déchets produits au sein des Pays de Vilaine. Afin de réduire l'impact environnemental lié à la production du papier, le SMICTOM incite l'ensemble des usagers à déposer leurs papiers dans les colonnes prévues à cet effet.

### Un geste simple à la portée de tous !

L'objectif de la collecte des papiers est de sensibiliser aux gestes de tri et d'apporter une aide financière aux associations de parents d'élèves (APE) pour financer une partie des projets pédagogiques. Grâce à ce partenariat, tout le monde y gagne.

### Un bilan concluant

Actuellement, grâce aux gestes des usagers et à la mobilisation des associations de parents d'élèves près de 5 000 euros ont été versés à 30 APE qui ont signé la convention avec le SMICTOM. Les APE peuvent encore signer la convention pour la rentrée 2024/2025.  
Contact : Service collecte - accueil@smictom-paysdevilaine.fr



**ÉVÈNEMENT**  
**« LA RÉCUP EN FÊTE »**  
+ d'infos en dernière page

### DOSSIER

## LE SMICTOM LAURÉAT DE L'APPEL À PROJET CITEO

En 2023, CITEO a lancé un appel à projets pour accompagner les collectivités locales dans l'optimisation de leurs dispositifs de collecte des emballages ménagers et des papiers graphiques.

L'appel à projet national « Collecte », vise à **accompagner financièrement** le déploiement d'équipements de pré-collecte, à mobiliser le citoyen en renforçant la communication, à améliorer le geste de tri et enfin à accompagner l'harmonisation des schémas de collecte. Le SMICTOM des Pays de Vilaine est lauréat de cet appel à projet.

### PROJET CITEO

#### ► LA MISSION DES AMBASSEDEURS DU TRI



Depuis 2019, les déchets indésirables présents dans les bacs de tri repartent à la hausse. Pour inverser cette tendance, le SMICTOM des Pays de Vilaine a lancé, en octobre 2023, une campagne de sensibilisation et de vérification des bacs afin de rappeler les bons gestes de tri aux usagers et diminuer le taux d'erreurs qui était de 32 % en 2022.

Les ambassadeurs passent avant le camion de collecte (en journée pour les collectes d'après-midi et la nuit pour les collectes du matin) pour vérifier si le contenu du bac jaune est conforme ou non. Ils signalent leur passage en apposant un « accroche bac » vert, jaune ou violet.

ENSEMBLE  
devenons tous des  
PROS du tri



Rien à signaler, votre bac est parfaitement trié.



Le tri de votre bac est conforme mais vous pouvez améliorer la qualité.



LES DÉCHETS ÉLECTRIQUES  
LES DÉCHETS MÉNAGERS  
LES DÉCHETS MÉCANIQUES  
LES DÉCHETS MÉTALLIQUES  
LES DÉCHETS VERRES  
LES DÉCHETS PLASTIQUES  
LES DÉCHETS TEXTILES  
LES DÉCHETS PAPIERS  
LES DÉCHETS CROISSANTS  
LES DÉCHETS LIQUIDES  
LES DÉCHETS MÉCANIQUES  
LES DÉCHETS MÉTALLIQUES  
LES DÉCHETS VERRES  
LES DÉCHETS PLASTIQUES  
LES DÉCHETS TEXTILES  
LES DÉCHETS PAPIERS  
LES DÉCHETS CROISSANTS  
LES DÉCHETS LIQUIDES

### 6 FAMILLES DE DÉCHETS REFUSÉS



famille ajoutée au regard de la quantité de nourriture emballée ou non, retrouvée dans le bac jaune.

LES DÉCHETS ÉLECTRIQUES  
LES DÉCHETS MÉNAGERS  
LES DÉCHETS MÉCANIQUES  
LES DÉCHETS MÉTALLIQUES  
LES DÉCHETS VERRES  
LES DÉCHETS PLASTIQUES  
LES DÉCHETS TEXTILES  
LES DÉCHETS PAPIERS  
LES DÉCHETS CROISSANTS  
LES DÉCHETS LIQUIDES

Les bacs sont refusés par les agents de collecte et les ambassadeurs s'ils constatent :

- Du verre
- Des textiles (chaussettes, chaussures, maroquinerie, vêtements divers)
- Des appareils électriques (jouet, télécommande, écouteurs, téléphone...)
- Des objets en plastique (cintre, seau, boîte hermétique...)
- Des couches ou produits d'hygiène (cheveux, coton, coton-tige, protection périodique...)
- Des sacs opaques remplis (sac d'ordures ménagères, sac en papier rempli...)
- De la nourriture (restes de repas, épilateurs...)

Ces éléments sont encore trop présents, obligeant les agents de collecte à refuser les bacs.

### les ambassadeurs du tri témoignent



Thibault

« L'objectif de cette mission est de baisser le taux d'erreurs de tri dans le bac EMBALLAGES en apposant après vérification un accroche bac permettant aux usagers de se situer sur la qualité du tri. Ce message peut être parfois mal perçu et intrusif mais ce n'est pas le but de cette action. Nous faisons cela avant tout pour sensibiliser le maximum d'usagers ».

« La majorité des accroches bac que nous mettons sont de couleur jaune. Cela veut dire que le tri est correct pour la plupart des usagers. Beaucoup de personnes se trompent avec les consignes de tri qui évoluent mais aussi à cause des méthodes de tri qui sont différentes selon les territoires. Les refus que nous faisons sont en majorité dus à de la nourriture et des sacs opaques remplis. Le bac jaune n'est pas un bac pour tous les plastiques mais seulement les emballages en plastique ».



Noëlla

# Plan d'actions – les actions réalisées en 2023 et 2024

## 3) Campagne de suivi de collecte

- Suivi de collecte par les ripeurs : apposition accroche-bacs violet et orange
- Suivi de collecte par 4 ambassadeurs du tri : 2 ADT en interne fin 2023/début 2024 + recrutement de 2 ambassadeurs en externe sur 6 mois en 2024

# Présentation des accroches bacs

## Erreur de tri détectée

*Votre bac n'a pas été collecté*

Le tri de votre bac a été vérifié par nos équipes de collecte. Il n'a pas été vidé car il contenait au moins l'un des déchets ci-dessous :

MERCI DE LE RETIRER DE VOTRE BAC LORS DE LA PROCHAINE COLLECTE.



DU TEXTILE



DU VERRE



UN SAC OPAQUE  
REPLI



UN DÉCHET  
ÉLECTRIQUE



UN OBJET  
PLASTIQUE



DES COUCHES

Pour devenir un

**PRO du tri**

Rendez-vous sur  
[smictom-paysdevilaine.fr](http://smictom-paysdevilaine.fr)

02 99 57 04 03



Le service public  
de vos déchets

CITEO

ENSEMBLE  
devenons tous des  
**PROS du tri**

*Que faire de ces déchets ?*

### Le sac noir... (ou opaque)

Pour des raisons de sécurité, les agents de collecte ne sont pas autorisés à ouvrir les sacs et en vérifier le contenu. Jetez vos **emballages en vrac** dans le bac jaune et vos **biodéchets dans des sacs biodégradables**, dans le bac marron. En cas de problème (bac trop petit ou dépôt de déchets par un tiers dans votre bac), contactez le SMICTOM.

### Les textiles

Les vêtements peuvent avoir une seconde vie ou être recyclés. Pour cela, ils peuvent être donnés aux recycleries ou déposés dans les **bornes textiles « Le Relais »**.

### Le verre

Les agents de collecte pourraient se blesser en manipulant les emballages en verre déposés dans les bacs de tri. Le verre doit être jeté **dans les colonnes à verre**. Grâce à ce geste, ils pourront être recyclés à l'infini.

### Les couches (et autres produits d'hygiène jetables)

Pas de couche dans les bacs de tri ! Elles ne sont ni recyclables, ni biodégradables. Aucun doute, les couches et le contenu des poubelles de salle de bain, c'est direction le bac gris.

### Les déchets électriques et objets divers en plastique

Ecouteurs, téléphones... avant de les jeter, avez-vous pensé à la réparation ? Dans tous les cas, ils ne doivent pas se retrouver dans les bacs de tri. S'ils sont inutilisables, c'est à la déchèterie qu'il faut les déposer, tout comme les objets en plastique hors d'usage.

# Présentation des accroches bacs

## Erreur de tri détectée

Le tri de votre bac a été vérifié par nos équipes de collecte. Lors du vidage, il contenait au moins un des déchets indésirables présentés ci-dessous.

**POUR LES PROCHAINES COLLECTES, SI CES ERREURS PERSISTENT, VOTRE BAC RISQUE DE NE PAS ÊTRE COLLECTÉ. MERCI POUR VOTRE VIGILANCE.**



**DU TEXTILE**



**DU VERRE**



**UN SAC NOIR**



**UN DÉCHET ÉLECTRIQUE**



**UN OBJET PLASTIQUE**



**DES COUCHES**

Pour devenir un

**PRO du tri**

Rendez-vous sur  
[smictom-paysdevilaine.fr](http://smictom-paysdevilaine.fr)  
02 99 57 04 03



Le service public  
de vos déchets

CITEO

**ENSEMBLE**  
devenons tous des  
**PROS du tri**

*Que faire de ces déchets ?*

### **Le sac noir... (ou opaque)**

Pour des raisons de sécurité, les agents de collecte ne sont pas autorisés à ouvrir les sacs et en vérifier le contenu. Jetez vos **emballages en vrac** dans le bac jaune et vos **biodéchets dans des sacs biodégradables**, dans le bac marron. En cas de problème (bac trop petit ou dépôt de déchets par un tiers dans votre bac), contactez le SMICTOM.

### **Les textiles**

Les vêtements peuvent avoir une seconde vie ou être recyclés. Pour cela, ils peuvent être donnés aux recycleries ou déposés dans les **bornes textiles « Le Relais »**.

### **Le verre**

Les agents de collecte pourraient se blesser en manipulant les emballages en verre déposés dans les bacs de tri. Le verre doit être jeté **dans les colonnes à verre**. Grâce à ce geste, ils pourront être recyclés à l'infini.

### **Les couches (et autres produits d'hygiène jetables)**

Pas de couche dans les bacs de tri ! Elles ne sont ni recyclables, ni biodégradables. Aucun doute, les couches et le contenu des poubelles de salle de bain, c'est direction le bac gris.

### **Les déchets électriques et objets divers en plastique**

Ecouteurs, téléphones... avant de les jeter, avez-vous pensé à la réparation ? Dans tous les cas, ils ne doivent pas se retrouver dans les bacs de tri. S'ils sont inutilisables, c'est à la déchèterie qu'il faut les déposer, tout comme les objets en plastique hors d'usage.

# Présentation des accroches bacs

**COUP de pouce**

*Vous pouvez améliorer la qualité de votre tri*

**Le tri de votre bac a été vérifié par nos équipes de collecte.**

Le contenu de votre bac est conforme. Cependant, certaines habitudes peuvent impacter le processus de collecte, de tri et de recyclage ou générer des surcoûts de traitement.

**En effet, dans ce bac, il a été constaté :**

- Du papier
- Des emballages conditionnés dans des sacs (sac transparent, housse)
- De grands cartons bruns
- Des emballages imbriqués les uns dans les autres
- Autre : \_\_\_\_\_

Pour en savoir plus, toutes les informations sont disponibles au verso de ce document.

smictom des Pays de Vienne

Le service public de vos déchets

**CITEO**

smictom des Pays de Vienne

Le service public de vos déchets

**CITEO**

**ENSEMBLE**  
*devenons tous des*  
**PROS du tri**

**LE PAPIER**

Un réseau de plus de 200 colonnes d'apports volontaire du papier est disponible sur le territoire. Le papier est directement transféré vers l'usine locale de recyclage « Celluloses de la Loire » située à Allaire et servira à fabriquer des boîtes à œufs. Il n'y a donc aucune raison de le déposer dans le bac jaune. En le déposant dans les colonnes, on évite l'étape du centre de tri et un transport inutile.

**ÉVITER LES EMBALLAGES DANS DES SACS**

Au centre de tri, le process ne permet pas d'ouvrir les sacs systématiquement et il arrive régulièrement que des sacs remplis d'emballages soient considérés comme des refus de tri et déclassés. Finalement ces emballages seront incinérés. Par ailleurs, les sacs poubelles et les housses de protection utilisés pour ne pas salir l'intérieur sont déconseillés. Ils rendent difficile le déversement des emballages dans la benne.

**LES CARTONS**

Pour optimiser leur recyclage, les grands cartons bruns doivent être déposés à la déchèterie. Les cartons bruns jetés dans les bacs jaunes prennent beaucoup de place, se coincent et rendent le vidage moins fluide. En les déposant à la déchèterie, on évite l'étape du centre de tri et un transport inutile.

**ÉVITER LES EMBALLAGES IMBRIQUÉS**

Pour faciliter le tri, les emballages doivent être jetés en vrac dans le bac. Il est possible des les compacter, mais individuellement. Les emballages imbriqués ne peuvent pas être séparés au centre de tri. Cela peut donc empêcher leur recyclage, surtout s'ils ne sont pas de la même matière.



# Présentation des accroches bacs

## Le tri de votre bac est conforme

Le tri de votre bac a été vérifié par nos équipes de collecte.



*Vous êtes un*  
**Pro du tri**

### Le saviez-vous ?

En moyenne, 32 % des déchets contenus dans les bacs de tri ne sont pas conformes. Ils génèrent des surcoûts de traitement et perturbent la chaîne de recyclage. C'est pour cette raison que le SMICTOM organise des « suivis qualité » des bacs et que le vôtre a été vérifié. Aucun problème n'a été identifié dans celui-ci ! Poursuivez votre geste de tri pour limiter l'incinération des ordures ménagères du bac gris et pour toujours plus de recyclage.

Pour devenir un  
**PRO du tri**

Rendez-vous sur  
[smictom-paysdevilaine.fr](http://smictom-paysdevilaine.fr)  
02 99 57 04 03



Le service public  
de vos déchets



## ENSEMBLE *devenons tous des* **PROS du tri**

### Le tri : un geste qui compte

Ni verre, ni sac d'ordures, aucun produit dangereux ou d'hygiène identifiés dans vos bacs de tri. Des déchets bien triés et des bacs bien présentés, ce sont des agents protégés. **Merci !**

Le tri de vos déchets permet d'augmenter leur taux de recyclage et de compostage. Au SMICTOM, c'est 67 % des déchets qui le sont grâce à vous ! **C'est un beau geste pour l'environnement** et pour la collectivité à préserver.

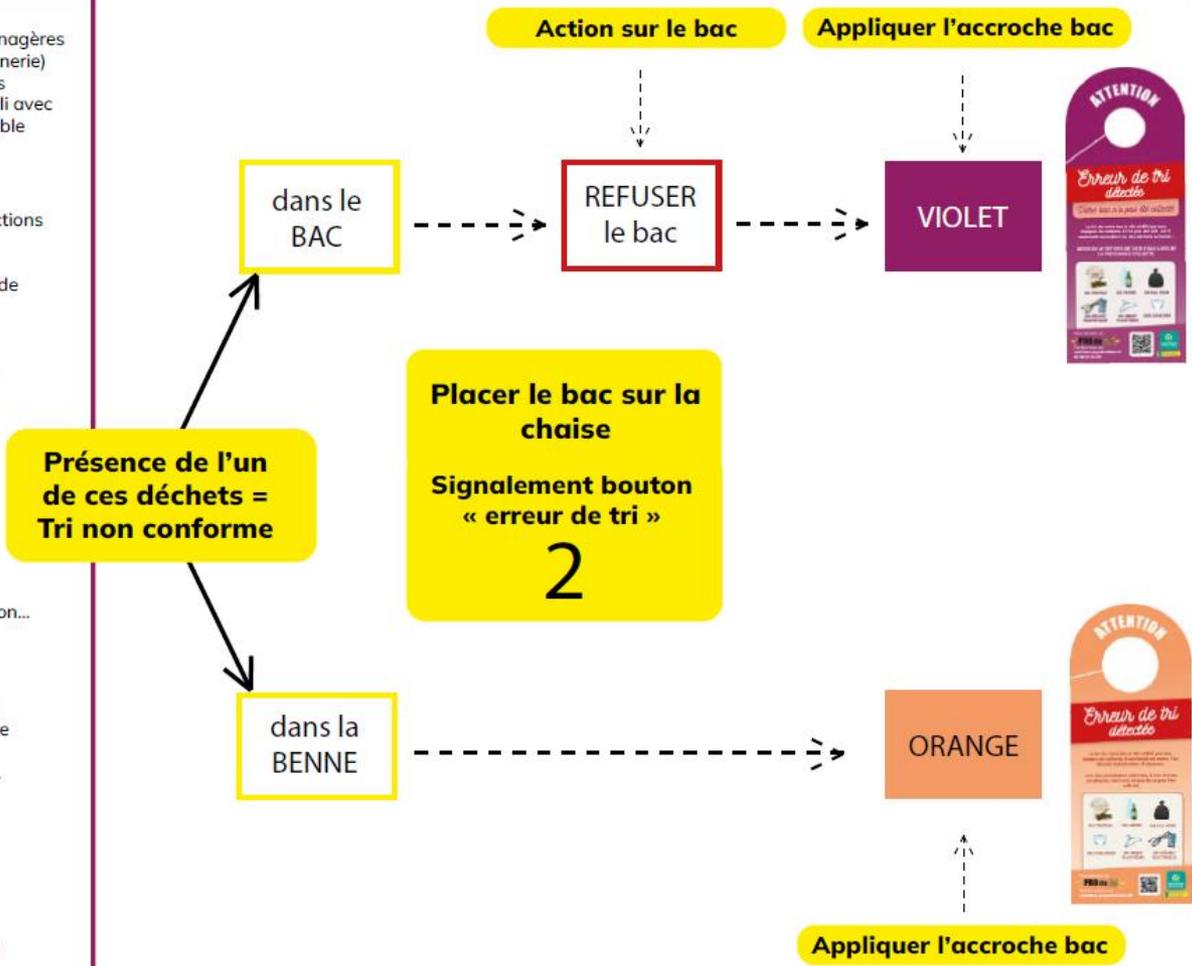
### Et si l'on faisait moins de déchets ?

Pour le recyclage, vous êtes un pro, si en plus vous êtes un adepte du « zéro déchet » c'est encore mieux !  
Connaissez-vous l'adage « Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ? »  
En faisant évoluer nos modes de consommation, en pensant réemploi, don, réparation, il est possible de réduire de façon significative notre production de déchets.

# Procédure d'application des accroche-bacs

**JE DOIS REFUSER LE BAC SI J'IDENTIFIE**

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sac d'ordures ménagères</li> <li>- Sac bleu (poissonnerie) dans les biodéchets</li> <li>- Sac opaque rempli avec contenu non vérifiable</li> </ul>
<b>UN SAC OPAQUE REMPLI</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Couches et protections hygiéniques</li> <li>- Coton-tiges</li> <li>- Poubelle de salle de bain...</li> </ul>
<b>DES COUCHES</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cable électrique</li> <li>- Téléphone</li> <li>- Écouteur...</li> </ul>
<b>UN DÉCHET ÉLECTRIQUE</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Jouet</li> <li>- Bassine</li> <li>- Cintre</li> <li>- Objet de décoration...</li> </ul>
<b>UN OBJET PLASTIQUE</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chaussure / tong</li> <li>- Sac / maroquinerie</li> <li>- Tee-Shirt</li> <li>- Sous-vêtements...</li> </ul>
<b>DU TEXTILE</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bouteilles</li> <li>- Bocaux</li> <li>- Verre de vaisselle</li> </ul>
<b>DU VERRE</b>	

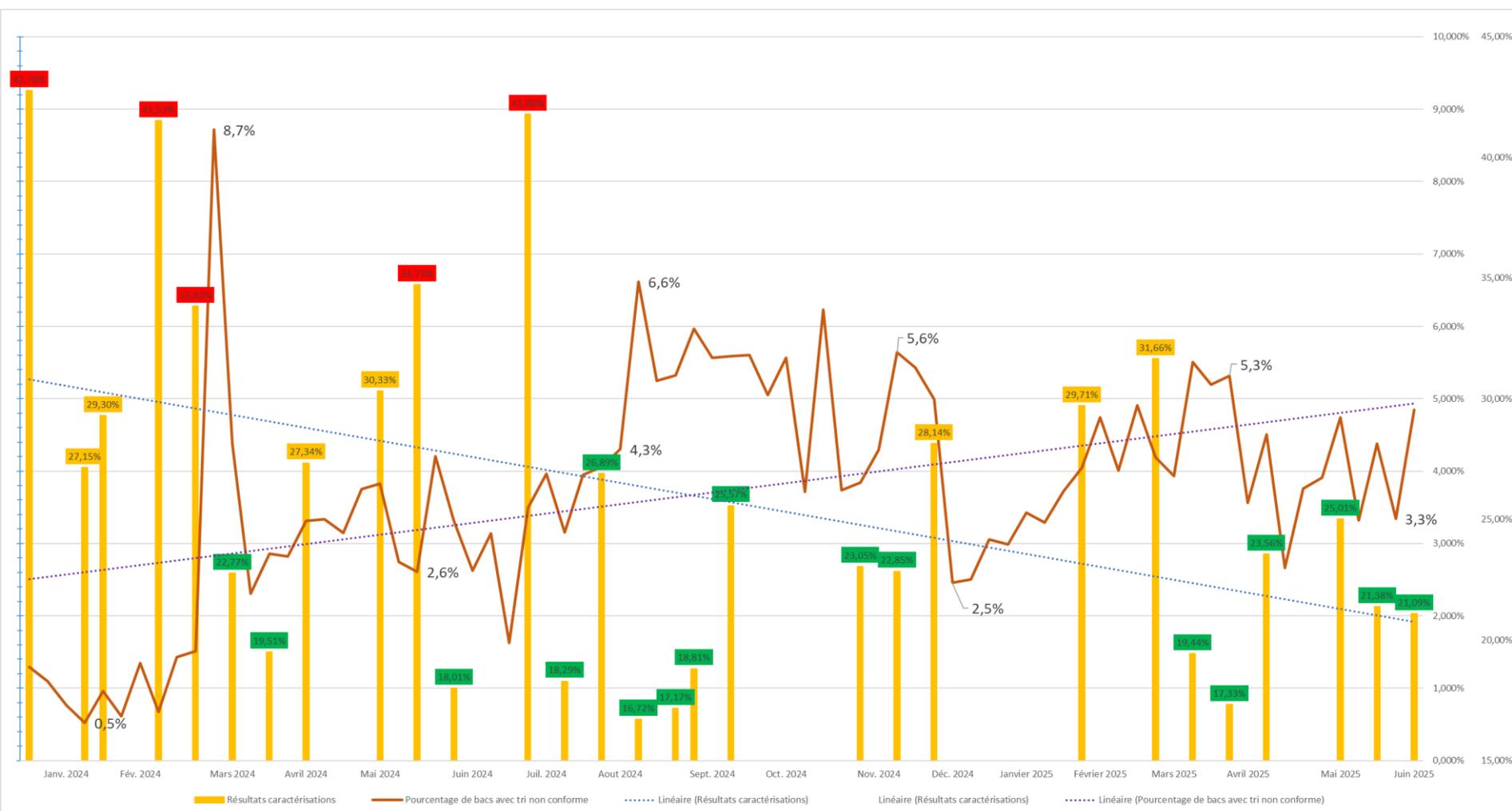


# Plan d'actions – les actions réalisées en 2023 et 2024

## 4) Organisation de séminaires/formations auprès des différentes cibles

- Trois séminaires avec les bailleurs sociaux organisés en novembre 2023 ;
- Animations sur le recyclage à destination des scolaires (cycles 3) sur 3 ans.

# Une baisse constante du taux de refus



# Des résultats concluants

## Un taux de refus en baisse constante :

- En 2022 : 32,3 %
- En 2023 : 29,6 %
- En 2024 : 27,3 %
- Sur les 6 premiers mois de 2025 : 23,7 %

Plus de 10 000 bacs emballages refusés au 1<sup>er</sup> semestre 2025 sur un total de plus de 317 00 bacs emballages levés (3,2 % de bacs refusés)

	% de bacs emballages refusés à la collecte	Moyenne des caractérisations
<u>Période 1</u> : Janv. 2024 à début mars 2024	0,97 %	33,58 %
<u>Période 2</u> : Mi-mars 2024 à Mi-aout 2024	3,52%	26,63 %
<u>Période 3</u> : Mi-aout 2024 à fin déc. 2024	5,00 %	21,76 %
<u>Période 4</u> : Janv. 2025 à fin juin 2025	3,96 %	23,65 %

# Les actions prévues en 2025

## 1) Communication auprès de tous les usagers-trieurs du territoire

- Création et diffusion de 2 Smictom Info dont 1 avec calendriers de collecte.

## 2) Campagne de suivi de collecte

- Suivi de collecte par les ripeurs : apposition accroche-bacs violet et orange
- Suivi de collecte par 4 ambassadeurs du tri : recrutement de 2 ambassadeurs en externe sur 6 mois en 2025

## 3) Organisation de séminaires/formations auprès des différentes cibles

- Réflexion en cours sur le travail à conduire sur la cible des « bailleurs » ;
- Animations sur le recyclage à destination des scolaires (cycles 3) sur 3 ans ;
- Envoi d'un kit de communication spécifique aux professionnels.

# Smictom Infos n°50 – Juin 2025

## CHIFFRES CLES SUR LES DÉCHETS DU BAC JAUNE EN 2024

**3 692 tonnes**  
d'emballages collectés  
sur le territoire

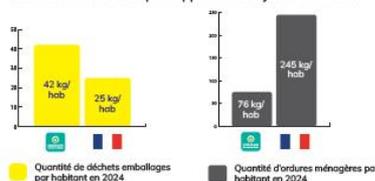


**Des performances de tri en belle progression**

En 2024, les habitants du territoire du SMICTOM des Pays de Vaine sont parmi les meilleurs trieurs de France avec :

42 kg d'emballages collectés par habitant, soit presque 2x plus d'emballages valorisés que la moyenne nationale.

A contrario, on comptabilise 3x moins d'ordures ménagères sur le territoire du SMICTOM par rapport à la moyenne nationale.



**Composition du bac emballage**

Malgré une amélioration de la qualité du tri dans le bac jaune en 2024 avec un **taux d'erreurs de tri de 27%**, la proportion que représente le refus de tri reste toujours élevée.

**268 000€**

C'est le coût que représente le traitement des erreurs de tri sur l'année 2024. C'est tout de même 60 000€ de moins qu'en 2023.

**ENSEMBLE**  
devenons tous des  
**PROS du tri**



## ENSEMBLE, DEVENONS DES PROS DU TRI

PROJET CITEO

### Les ambassadeurs du tri continuent leurs tournées de vérification des bacs de tri

Quelque soit l'accroche-bac que vous avez reçu sur votre bac de tri, vous avez sûrement été témoin du passage des ambassadeurs du tri ces derniers mois.

Depuis la mise en place des contrôles qualité en 2022, le SMICTOM a relevé une baisse du taux d'erreurs de tri, passant de 32% à 27% en 2024.

**Retour sur les chiffres clés des contrôles qualité du bac emballage en 2024**

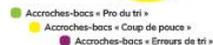
**2%** des bacs ont été refusés pour erreurs de tri (rippeurs et ambassadeurs du tri) sur l'année 2024

**15 930** usagers sensibilisés par les ambassadeurs du tri

**434** réclamations usagers ont été comptabilisées pour des erreurs de tri, soit 2% des usagers sensibilisés

**Répartition des accroches-bacs déposés en 2024**

Près de 70% des bacs contrôlés sont plutôt bien triés



Attention aux erreurs de tri !

### Campagne de sensibilisation sur les camions bennes



Plusieurs camions bennes ont récemment changé d'apparence. L'objectif de ce changement est de faire écho à sa campagne de communication « Ensemble, devenons tous des pros du tri », et de mettre en avant certaines erreurs de tri encore trop présentes dans le bac jaune.

L'objectif de ce message est de faire en sorte, qu'en cas de doute sur le tri d'un déchet, les habitants puissent se référer à une phrase simple récurrente, qui facilitera leur geste de tri : « C'est un emballage ou pas ? Si c'est oui, c'est dans le bac de tri. » Dans le cas contraire, les habitants peuvent se référer à la réglette du tri ou à notre guide du tri en ligne sur [smictom-paysdevilaine.fr](http://smictom-paysdevilaine.fr)

### Ouverture de la nouvelle salle pédagogique « La Maison du Tri et du Recyclage » sur le site de la lande de Libourg de Guignen

Depuis avril dernier, une nouvelle salle pédagogique intitulée « La maison du tri et du recyclage » a ouvert ses portes sur le site de la lande de Libourg de Guignen, pour accueillir de nombreuses écoles du territoire.

L'objectif de cette salle pédagogique est de proposer un espace de sensibilisation à la réduction et au tri des déchets auprès des élèves du territoire. Cet espace éducatif financé en grande partie par l'éco-organisme CITEO, a été conçu pour reposer sur une mise en situation réelle du tri et du recyclage dans le quotidien des plus jeunes. Tout est pensé pour que les enfants puissent se projeter comme dans une maison, de façon à concrétiser le sujet du tri et du recyclage dans la vie de tous les jours.

Toute la conception de cette salle a été également pensée pour que les élèves puissent apprendre par eux-mêmes de façon autonome en manipulant, afin qu'ils puissent découvrir, apprendre et retenir de façon ludique, et devenir ainsi des ambassadeurs du tri auprès de leurs familles.



L'inauguration de cette « Maison du Tri et du Recyclage » a eu lieu le 24 mai dernier, en compagnie des élus du SMICTOM, des prestataires, partenaires et agents qui ont permis au projet de se concrétiser.

Ce nouvel équipement pédagogique s'ajoute aux nombreux projets de prévention mis en place par le SMICTOM pour sensibiliser les enfants du territoire aux gestes de tri.

### Plus de 10 000€ versés pour les projets pédagogiques des élèves du territoire grâce à la convention papier

Afin de réduire l'impact environnemental lié à la production du papier, le SMICTOM propose depuis 2023, une convention avec les associations de parents d'élèves (APE) des écoles primaires publiques et privées, leur permettant de profiter d'un soutien financier pour leurs projets pédagogiques.

Evolution du nombre d'associations de parents d'élèves conventionnées

	2023	2024
Nombre associations de parents d'élèves signataires	24	47
Soutien financier total	4 955 €	10 127 €

**10 127€**

de soutien ont été versés par le SMICTOM des Pays de Vaine pour les élèves du territoire grâce à la convention papier.

L'année dernière, c'est 47 associations de parents d'élèves (APE et APEL) qui ont signé la convention papier avec le SMICTOM, contre 23 en 2022, ce qui permet de doubler quasiment le montant du soutien en 1 an.

C'est grâce à ce dispositif, et aux gestes des usagers qui trient leurs papiers, que l'APEL St Michel de Guipry Messac a reçu début mai un chèque d'un montant de 432,27€ correspondant à la contribution pour plus de 71 tonnes de papier récolté sur l'année 2024.

Pour les associations n'ayant pas encore signé la convention, il n'est pas trop tard, les inscriptions sont toujours possibles.

Pour cela il vous suffit de signer la convention en nous contactant par mail à l'adresse mail suivante : [accueil@smictom-paysdevilaine.fr](mailto:accueil@smictom-paysdevilaine.fr)



**600 élèves**

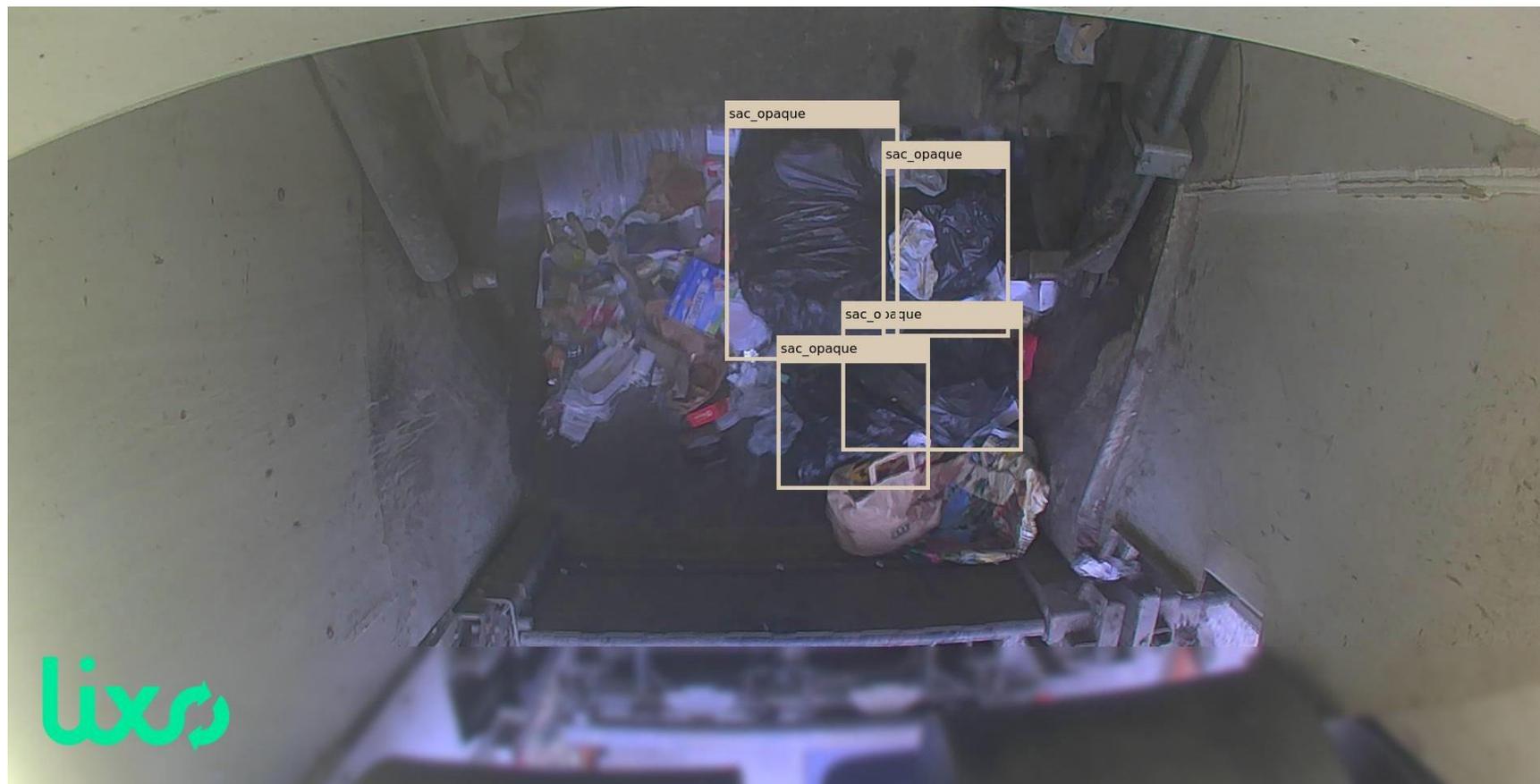
ont déjà profité de cette nouvelle salle pédagogique depuis le mois d'avril.

# Plan d'actions prévu pour 2025

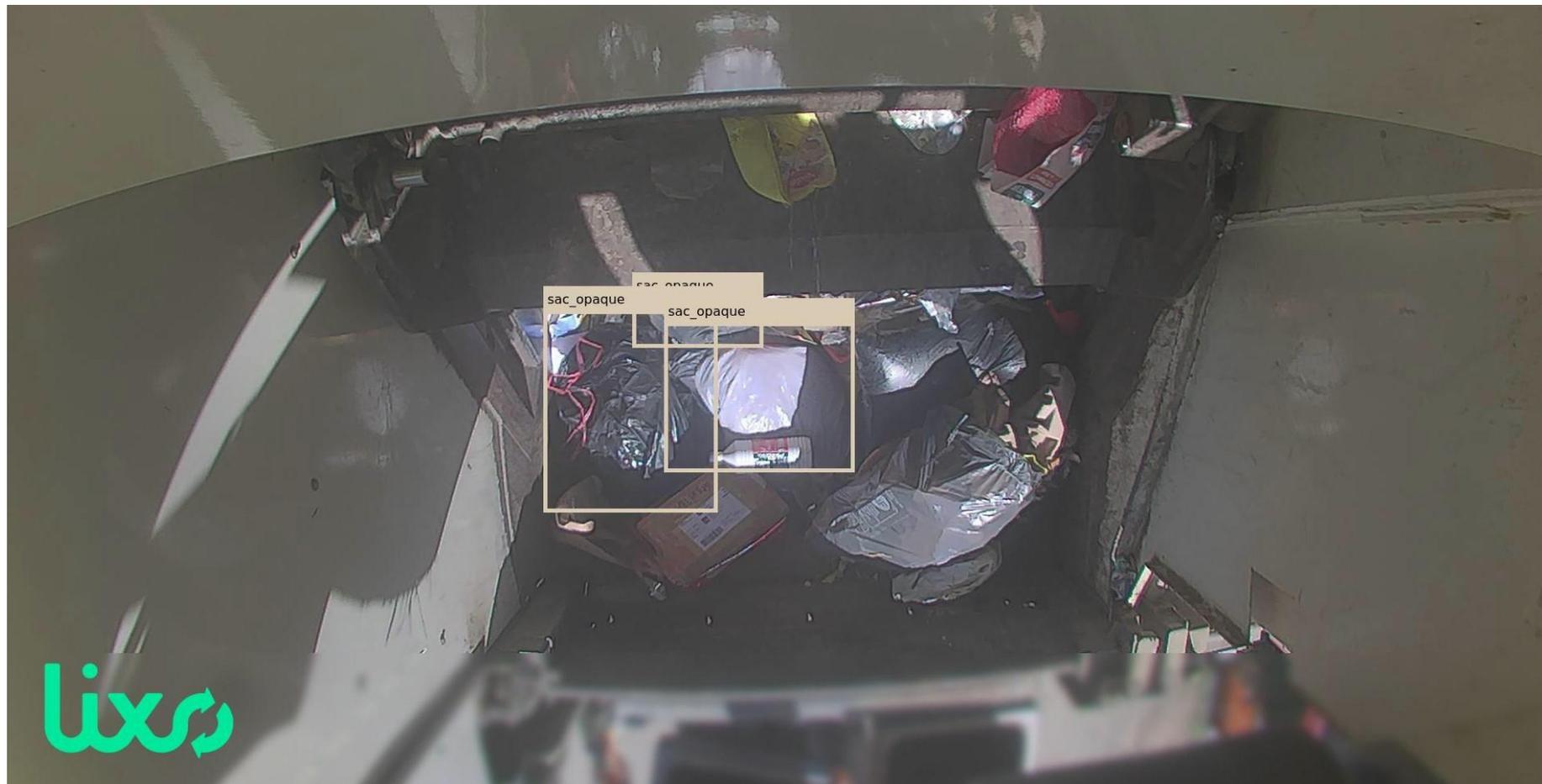
4) Mise en place sur 2 BOM d'un système d'Intelligence Artificielle permettant de détecter automatiquement les erreurs de tri (sacs noirs, déchets électriques, verre,...) avec prise de photos et ciblage du bac.

Puçage de tous les bacs emballages : 10 000 bacs emballages du territoire ne sont pas puçés => pas de remontées d'information sur la qualité du tri pour ces bacs.

# Détection d'indésirables par l'IA



# Détection d'indésirables par l'IA



lixos

# Plan d'actions prévu pour 2025

4) Mise en place sur 2 BOM d'un système d'Intelligence Artificielle permettant de détecter automatiquement les erreurs de tri (sacs noirs, déchets électriques, verre,...) avec prise de photos et ciblage du bac.

Puçage de tous les bacs emballages : 10 000 bacs emballages du territoire ne sont pas puçés => pas de remontées d'information sur la qualité du tri pour ces bacs.

5) Flocage de 3 nouvelles BOM

# Flocage des bennes à ordures ménagères



# Présentation du plan d'actions et du budget

## 6) Amélioration et création de Points d'Apport Volontaire pour faciliter le geste de tri

- Harmonisation et mise à jour de la signalétique sur les colonnes verre et papier : 180 colonnes



**TOUS LES PAPIERS**  
se trient et se recyclent

**ICI DÉPOSEZ VOS PAPIERS**  
Enveloppes, magazines, journaux, feuilles, post-it, prospectus, cahiers (même avec spirales), lettres, livres, blocs notes...

**INTERDIT**

- Essuie-tout, mouchoirs
- Cartons
- Sacs en plastique

En déposant vos papiers dans cette colonne, vous participez aux projets pédagogiques des écoles de votre commune.

Merci !

accueil@smictom-paysdevilaine.fr - Tél. : 02 99 57 04 03 - www.smictom-paysdevilaine.fr

smictom des Pays de Vilaine

CITEO

Le verre est recyclé en France



**LE VERRE**  
se tri et se recycle

**ICI**  
DÉPOSEZ VOS EMBALLAGES EN VERRE  
SANS LES BOUCHONS  
Bouteilles, bocaux, pots...

**VERRE**

**INTERDIT**

- Pots de feux
- Ampoules
- Vaisselles

Pensez au voisinage...  
Ne jetez qu'entre 8h et 22h

accueil@smictom-paysdevilaine.fr - Tél. : 02 99 57 04 03 - www.smictom-paysdevilaine.fr

smictom des Pays de Vilaine

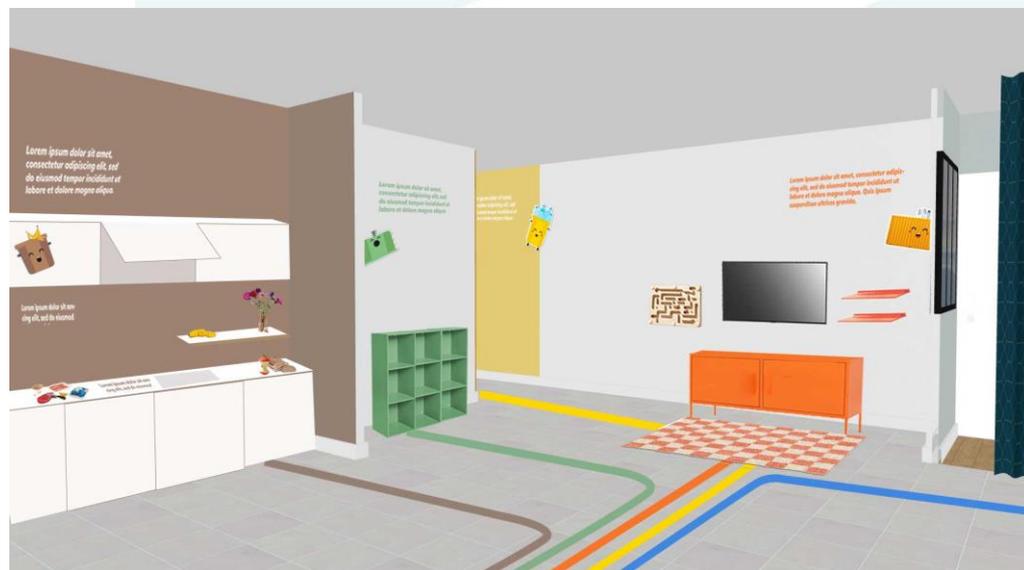
CITEO

Le verre est recyclé en France

# Présentation du plan d'actions et du budget

## 7) Création d'une salle pédagogique sur le site de Guignen

- Conception des plans de la salle confiée aux élèves de 1<sup>ère</sup> année de l'école IFFDEC (Institut Française de Formation de Design et Communication)



# Création d'une salle pédagogique à la Lande de Libourg

